Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le
ID : 029-212902852-20260728-22_07_26_ODEV-DE

DEPARTEMENT

DU FINISTERE

ARRONDISSEMENT

DE MORLAIX

ASSOCIATION SYNDICALE D'IRRIGATION
DES ODEVEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE DU SYNDICAT

Séance du 28 Juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le 28 Juillet à dix-huit heures
L'association syndicale d'Irrigation des Odeven, s'est
Réunie sous *la présidence de M. Arnaud EDERN – Directeur.*

Date de convocation : 22 Juillet 2026

Etaient présents :

M. Anthony CUEFF; M. Eric MIILIN ; M. Thierry ROZEC ; M. Arnaud EDERN.

Objet : **RÉALISATION D'UN EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT D'UNE POMPE ET CURAGE DE BASSIN**

Afin d'assurer le financement des travaux de changement de pompe au départ de l'irrigation, il y a lieu de recourir à un emprunt à moyen terme à hauteur de 55 0000 €.

- Achat d'une nouvelle pompe à hauteur de 35 000€ selon le devis de l'entreprise CLAIE située à Guiclan
- Curage du bassin pour 19 417,22€ selon la facture n° 261038987 de l'entreprise POISSON située à Roscoff

Cet emprunt sera contracté aux conditions suivantes :

- Durée : 5 ans
- Taux d'intérêt : 3,45 %
- Frais de dossier : 0,10%
- Un prêt relais TVA sera mis en place

Le Président est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales du contrat de prêt.

Vote : à l'unanimité

Pour copie conforme
Le Directeur
Arnaud EDERN

Association Syndicat des Odeven TREFLAOUENAN

Certifié exécutoire,
les formalités de publicité ayant été effectuées le